

olmeta di



JANVIER 2014

capicorsu

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Comme promis, depuis 2009 nous avons édité un bulletin annuel pour vous informer des principales réalisations communales.

La crise financière et économique va amener l'Etat, la Région et le Département à avoir une gestion très sévère, voire économe avec pour conséquence peu ou pas de subvention ou dotation en tout genre.

Grâce à une gestion rigoureuse des deniers de nos concitoyens, nous avons pu garder une large marge de manœuvre sans être obligé dans l'immédiat de recourir à une augmentation des impôts et autres taxes locales. Cependant les investissements seront de plus en plus difficiles et les projets de plus en plus limités.

Néanmoins il faut garder une note optimiste et souhaiter que cette année 2014 vous apporte joie, bonheur, santé pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Salute à voi è tutti i vostri. Chè s'annu novu porti appena di dulchezza ind'a vostra vita è pace è benistà per u nostru paese.

L'inconnu de la photo.....

La question a souvent été posée de savoir qui était ce soldat dont la photo est encadrée à la mairie.

Pour le 100^{ème} anniversaire de sa mort, nous lui rendons hommage.



PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **SCOFFONI**

Prénoms *Paul, Emile*

Grade *2^e classe*

Corps *2^e Régiment d'infanterie*

N^o *1327* au Corps. -- Cl. *1911*

Matricule *114* au Recrutement *Opéron*

Mort pour la France le *30 Novembre 1914*

au *Creusot (Hôpital temporaire 27^e Saône et Loire)*

Genre de mort *Blessures de guerre*

Né le *3 Avril 1891*

à *Oronoué-Thio* Département *Nouvelle Calédonie*

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *26*

par le Tribunal *de Poggio Marinaccio*

acte de jugement transcrit *à Creusot le 1^{er} décembre 1914*

N^o du registre d'état civil *5359/1*

200-708-1922. [20434]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Paul-Emile SCOFFONI

est né le 03 avril 1891 à OUROUÉ-THIO (Nouvelle-Calédonie).

Fils de Jean Pierre Alphonse SCOFFONI et Marie Madeleine POLI, il a occupé un poste d'instituteur à Olmeta di Capocorso en 1911 - 1912

Mort pour la France le 30 novembre 1914 des suites de ses blessures à l'hôpital temporaire du CREUSOT (Saône et Loire).

Un extrait du registre des décès a été adressé le 01 décembre 1914, à POGGIO MARINACCIO, berceau de sa famille.

Le nom de Paul-Emile SCOFFONI sera inscrit sur le monument aux morts de cette commune en 2014.

Il convient d'honorer également la mémoire des olmétais victimes de la « Grande Guerre »

1916 : VECCHIOLI Mathieu, CANOSI Antoine Joseph

1917 : TRANI Sylvestre, CANOSI François

1918 : DRAGONI Philippe Antoine, MARTINI Simon, FRATICELLI François Antoine, TOMASINI Alexandre, MASSANDARI Pierre André

1919 : BERTUCCI Marius Thomas





Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc...) Il apporte également des informations sur les logements.



A partir du 16 janvier 2014, les habitants du village vont donc recevoir la visite de l'agent recenseur : **Dominique PIAZZA**

Il déposera à votre domicile une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement.

Dominique pourra vous aider à remplir les questionnaires. Ils devront lui être remis ou retournés à la mairie ou à l'Insee.
Votre réponse est importante pour le village.

Participer au recensement est un acte civique.

Au terme de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Toutes vos réponses sont confidentielles et sont transmises à l'Institut national de la statistique (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter la mairie.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2015.

PROCHAINES ECHEANCES ELECTORALES :



- 2014 :

élections municipales : 23 et 30 mars

européennes : 25 mai,

sénatoriales : septembre

- 2015 :

élections départementales et régionales

*NB : Depuis le décret n°2013-938 du 18 octobre 2013, **dans toutes les communes**, l'électeur doit présenter **obligatoirement** un titre d'identité et sa carte électorale.*

TOURNAGE d'une série télévisée pour France 2

Lors des repérages, l'équipe est tombée sous le charme de la marine de Negro, notamment la petite maison au pied de la tour génoise.

Six épisodes de 52 minutes ont été tournés en Corse et dans les Bouches du Rhône, entre le 18 septembre et le 19 décembre sous la direction d'Olivier Guignard.



Cette nouvelle série provisoirement intitulée « Crime & Beauté », sera diffusée par France 2, en prime time.



L'histoire :

Ange Renucci (Gérard Darmon), un flic Corse aux méthodes personnelles, voit débarquer sur son île, un nouvel adjoint qu'on lui impose.

Sébastien Le Tallec (Yann Gaël Elléouet) est jeune, breton, noir, plutôt psychorigide et très attaché au règlement.

Cette rencontre engendrera une alternance de tensions et d'admiration réciproque, au gré des épisodes.

Le tournage s'est déroulé à Negro le jeudi 24 octobre 2013.

INFOS

Après 4 années passées à la Marine de Negro, Claude et Antonia ont quitté les Gîtes du Cap Corse après avoir obtenu le Certificat d'Excellence 2013.

Cette distinction qui récompense une hospitalité d'excellence est attribuée uniquement aux établissements qui obtiennent régulièrement des avis exceptionnels de la part des voyageurs sur TripAdvisor.

Elle s'applique aux établissements du monde entier.

Seuls 10 % des établissements les plus performants figurant sur TripAdvisor reçoivent cette prestigieuse récompense.

Laurence et Christophe FAURIE prennent la relève.

Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à leurs filles Mélanie et Pauline, avec tous nos vœux de réussite.

INCENDIE



Vendredi 13 septembre, un incendie s'est déclaré aux environs de 12h30.

Le CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de secours) a aussitôt déployé un important dispositif.

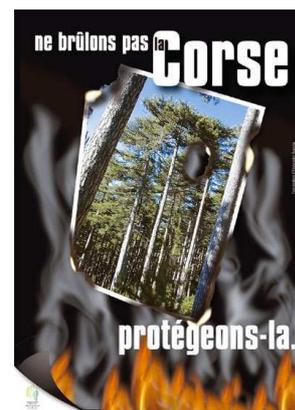
Le feu s'était rapidement propagé sur 5 hectares et plus de 40 hommes étaient mobilisés ainsi que les moyens aériens. 2 Canadair, 2 Tracker et 2 hélicoptères bombardiers d'eau ont effectués plusieurs largages pour circonscrire l'incendie.

En fin d'après-midi, tout danger était écarté, mais le dispositif de surveillance a été maintenu jusqu'au samedi soir.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Saint-Florent.

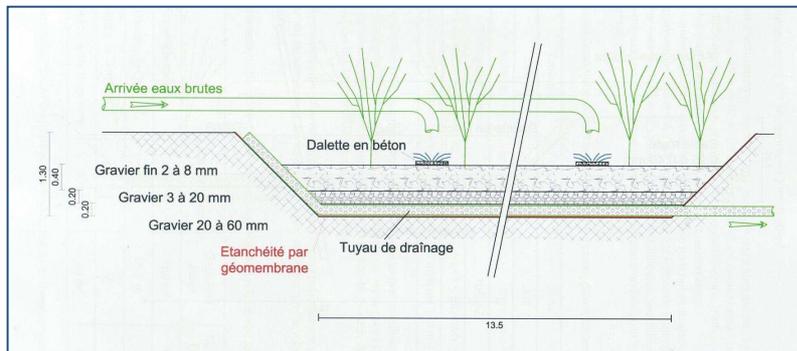


**Vergogna à
tè chi brusgi
a terra !**



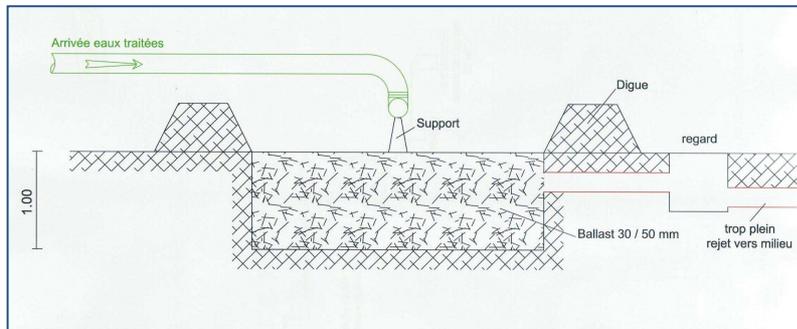
ASSAINISSEMENT

L'assainissement a pour but de protéger la santé publique ainsi que l'environnement contre les risques liés aux rejets des eaux usées, notamment domestiques.



Le projet de réalisation de la station d'épuration, dont le dossier de demande de subvention a été déposé en septembre 2009, va pouvoir enfin voir un début d'exécution.

Procédé d'épuration par filtres plantés de roseaux ou lit à macrophytes



Cette opération sera financée par l'Agence de l'Eau pour 30%, le PEI pour 33%, la Région pour 10%, le Département 10% et la commune 17% plus la TVA.

Cependant à la Marine de Negro, il ne sera pas possible de bénéficier de ce mode de traitement des eaux usées d'où la nécessité de mettre en place le **SPANC** ou **S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif.

La mise en place du SPANC a été instaurée dès 1992 et la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 a rendu obligatoire sa création par les Collectivités, avec une échéance au 31 décembre 2012..... mais à l'heure actuelle, à l'échelle de la Corse, très peu de Collectivités ont créé leur SPANC.

Le Conseil Municipal a délibéré en septembre 2013 mais, comme la majorité des communes, nous n'avons pas les moyens d'exercer nos obligations réglementaires : contrôle des installations : fosses septiques, drains, évacuation des eaux.

Dans ce but la **Collectivité Territoriale de Corse**, avec le soutien de l'Agence de l'Eau, a créé un **SATAA (S**ervice d'**A**ssistance **T**echnique à l'**A**ssainissement **A**utonomie) et a confié cette mission à l'**Office d'Équipement Hydraulique de la Corse**.

Ce service est à la disposition des élus pour les accompagner dans les différentes démarches relatives à l'Assainissement Non Collectif.

Vous serez informé de l'évolution de ces dispositions.

COUT DES ANALYSES pour 2013 :

Analyses d'eau potable : 858.20 € (5 analyses)

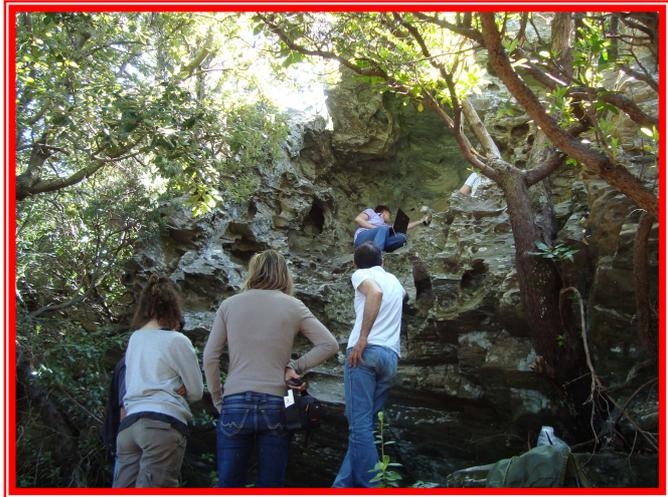
Analyses d'eau de mer : 731.43 € (7 analyses du 1^{er} juin au 15 septembre)

Redevances AGENCE DE L'EAU : 5364 €

GROTTA SCRITTA

Le 13 mai 2013 une équipe du Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques, équipée d'un analyseur par spectrométrie de fluorescence X, s'est rendue à la Grotta Scritta pour faire un bilan sur l'état de conservation de ce site.

Après cette première approche, une surveillance va être mise en place de façon à surveiller l'évolution des altérations visibles sur les parois.



La contribution du LRMH à la connaissance et à la conservation des œuvres, comme les grottes ornées, se fait dans un cadre pluridisciplinaire où interviennent le scientifique, l'historien d'art, l'architecte et le praticien de la restauration dans un nécessaire dialogue autour de l'objet ou du monument.

La mission principale du LRMH est d'apporter, en tant qu'expert, une aide aux maîtres d'œuvre des restaurations (architectes en chef et inspecteurs des monuments historiques, architectes des bâtiments de France), aux responsables des monuments et des objets (conservateurs régionaux des monuments historiques), comme aux restaurateurs, afin qu'ils puissent, dans les meilleures conditions :

- établir un bon constat d'état et un diagnostic des altérations observées- proposer les meilleurs remèdes- définir les conditions de conservation les plus appropriées, afin de prévenir de futures altérations*
- améliorer la connaissance de l'œuvre dans sa composition, ses techniques, son histoire.*

Le 09 décembre 2013, l'ordre du jour de la réunion du conseil des sites à Ajaccio prévoyait l'examen du dossier de demande de protection juridique au titre des monuments historiques de la "Grotta Scritta". Cet édifice n'ayant jamais été protégé son classement ne peut intervenir directement. Dans un premier temps, la Grotta Scritta a donc été **inscrite au titre des monuments historiques**, avant le classement effectif.

Au début de l'année, la **numérisation** de la Grotta Scritta **en 3D** sera réalisée, financée à 72 % par la Collectivité Territoriale de Corse.

Cette reproduction permettra au public de voir ce patrimoine important dans le village, dans le local prévu à cet effet, lors de la reconstruction d'une des ruines au Hameau de Piazza.

RAPPEL

La collecte des encombrants est assurée le premier lundi de chaque mois par la commune de Canari, prestataire pour la Communauté des Communes du Cap Corse.

Il est souhaitable de déposer les monstres au plus tôt 48 h avant le ramassage.

Pour toute quantité importante, il est impératif de prévenir la mairie pour l'organisation de la tournée.

NAISSANCES

2012

- **Antoine MAGNAC-INGLES** né au Chesnay (78) le 17/05/2012 fils d'Alexandra **INGLES** et Richard **MAGNAC**
- **ANNA** née le 28 novembre 2012, fille de Philippe **PIETRI** et Virginie **CASAROLI**, petite-fille d'Isabelle FRATICELLI

2013

- **GAELE**, née le 31 Janvier 2013, à 3h30 - 4 kg - fille d'Aurélie et Nicolas **CARIOU**, petite-fille de Dominique et Didier NOVELLA.
- **GHJULIANU** né le 25 février 2013, fils de Julien **PARACCHINI** et Céline MARTINI, petit frère de Chjara, petit-fils de Martine et Robert MARTINI, arrière-petit-fils de Jeanne et Lucien MARTINI
- **LISANDRU** né le 19 mars 2013 à 20 h 51 - 53 cm et 3,6 kg - fils de Sébastien **CARABALLO** et Cindy, 1^{er} petit-fils de Toussaint et Monique CARABALLO.
- **LILY**, née le 06 avril 2013 fille de Coralie et Benjamin **DE SAUVAGE**, petite-fille de Pierre et Isabelle RAMON
- **MATEO** né le 10 avril à 00 h 17 - 54 cm et 3,5 kg - fils de Jean-Bernard **CARABALLO** et Christina, 2^{ème} petit-fils de Toussaint et Monique CARABALLO.
- **ANTOINE-MARIE**, né le 12 avril 2013, fils de Marie-Claire PIAZZA et Mikaël **ORSINI**, petit frère d' Eva, petit-fils d' Angèle et Joseph PIAZZA
- **LENA** née le 23 avril 2013, fille de Nathalie et Nicolas **HENNER**, petite-fille de Marylène et Michel HENNER, arrière-petite-fille de Denise et Nonce VECCHIOLI
- **HYACINTHE**, né le 15 août 2013, fils de Jean-Philippe et Natalia **VECCHIOLI**, arrière-petit-fils de Dominique et Angèle MERLI.

MARIAGE

- **Cindy HONNORAT** et **Sébastien CARABALLO** le 29 septembre 2013 à GEMENOS
- **Barbara VECCHIOLI** et **Christophe CASAROLI** le 05 octobre 2013 à BASTIA

RAPPEL : Ce tableau est réalisé avec les éléments envoyés par les mairies ayant établi les actes ou fournis par les familles concernées.
Si vous souhaitez faire paraître des informations dans ce bulletin, veuillez contacter la Mairie au **04.95.37.84.04** ou olmeta.capocorso@wanadoo.fr

DECES

- **Toussainte VECCHIOLI née MASINI** le 04/11/1923 à Olmeta, décédée à Oletta le 07 février 2013, inhumée à Olmeta le 09 février 2013.
- **Antoine FRANCESCHI**, né le 22/01/1933 à Olmeta, décédé à Bastia le 28 février 2013, inhumé à Olmeta le 02 mars 2013.
- **Angèle Toussainte (Alexandrine) MERISI née FRANCESCHI** le 12/07/1920 à Olmeta, décédée à Bastia le 02 juillet 2013, inhumée à Olmeta le 04 juillet 2013.
- **Ange François MARTINI**, né le 27/06/1916, à Olmeta décédé à Bastia le 04 août 2013, inhumé à Olmeta le 06 août 2013 (texte)
- **Anne-Marie CASALE née MASINI** le 04/12/1948 à Olmeta, décédée à Olmeta di Tuda le 05 octobre 2013, inhumée à Olmeta di Tuda le 07 octobre 2013
- **Christiane PIETRI née MALZEFF**, née le 04/04/1933 à Haï-Phong (Vietnam) décédée à Bastia le 28 octobre 2013, inhumée à Olmeta le 29 octobre 2013

Ange François MARTINI nous a quitté....

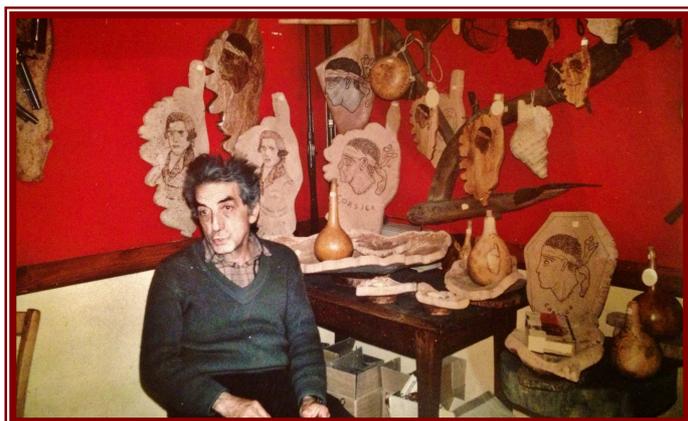
Ange Martini, très apprécié, était l'une des personnes dont la compagnie était source de connaissances, et auprès duquel on ne voyait pas le temps passer.

Engagé volontaire le 29 avril 1937 il a participé à de nombreux conflits et obtenu plusieurs décorations :

- Croix de guerre 39/45 (division)
- Médaille Coloniale avec agrafe " E.O "
- Médaille Militaire (décret du 12.12.52 – JORF des 29 et 30.12.52)
- Médaille Commémorative Guerre 39/45 avec barrettes "France et Extrême Orient"
- Médaille Commémorative AFN avec agrafe "Algérie"
- Chevalier de l'Ordre du NICHAN EL ANOUAR

Interné par les Japonais le 18 mars 1945, il a été libéré le 12 septembre 1945.

Militaire dans les forces du Laos, Ange Martini a été cité à l'ordre de la division le 17 mai 1946 pour s'être particulièrement distingué dans le secteur de BAN NONG BOUA le 21 mars 1946 lors de l'attaque de TKAKHEK en prenant une position fortifiée sous le feu adverse et en faisant de nombreux prisonniers.



Il a fait valoir ses droits à la retraite avec le grade d'Adjudant-Chef le 27 juin 1958.

Rentré dans son village natal, Ange a tenu le Café du Centre, où se retrouvaient les joueurs de cartes. A la belle saison, les touristes pouvaient admirer ses œuvres de bois ou de liège et goûter au fameux « vin d'autrefois ».

INFOS DIVERSES

EDF

Plusieurs administrés ont remarqué que les adresses des factures éditées par EDF étaient souvent erronées. Sollicitée par les maires, EDF va entamer une démarche d'actualisation et de "toiletage" de son référentiel d'adresses.

Si vous souhaitez que des corrections soient apportées, la Mairie peut se charger de regrouper une copie des factures sur lesquelles l'adresse doit d'être modifiée.

Une fois rassemblés, les documents seront transmis au service compétent avec le libellé précis de vos adresses respectives.

GRAVATS

Les gravats, cendres et déchets verts **ne doivent pas être déposés dans les conteneurs** avec les ordures ménagères. Des détériorations importantes ont été constatées sur les véhicules à cause de ces dépôts.

CHARANÇON ROUGE DU PALMIER

Depuis fin 2011 la Haute-Corse est contaminée par cet organisme nuisible. L'arrêté préfectoral n°2013-039-0002 du 08/02/2013 impose les mesures pour procéder à l'éradication de cet insecte.

Outre l'obligation de lutte préventive ou curative, la responsabilité des propriétaires est engagée en cas d'accident du à la chute d'arbres fragilisés intérieurement par la prolifération massive du charançon.

PLU

Suite à l'approbation du PLU par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Cap Corse le 19 décembre 2012, une requête en suspension d'exécution et une requête sommaire en annulation du document ont été transmises par la Préfecture au Tribunal Administratif le 27 février 2013. Une requête en annulation pour mémoire complémentaire a été également déposée au TA le 17 avril 2013.

En ce qui concerne notre commune, c'est l'ensemble des propositions qui a été rejeté par la Préfecture. Nous évoluons donc toujours avec les règles du POS établi en 1989.

NUMEROS UTILES

MAIRIE : Tél./Fax : **04.95.37.84.04** - Courriel : olmeta.capocorso@wanadoo.fr

DEPANNAGE ELECTRICITE : **09 72 67 50 20**

GENDARMERIE : **17** ou **04.95.37.00.17**

POMPIERS : **18** ou **112**

SAMU : **15**

REGULATION MEDICALE : **04.95.30.15.03**

La nuit, le week-end ou un jour férié en l'absence de votre médecin traitant

DEPARTEMENT / SDIS : **0800 004 020**

Numéro d'appel en cas de problème de sécurité sur le réseau routier

Le Cynips, une menace pour la châtaigneraie

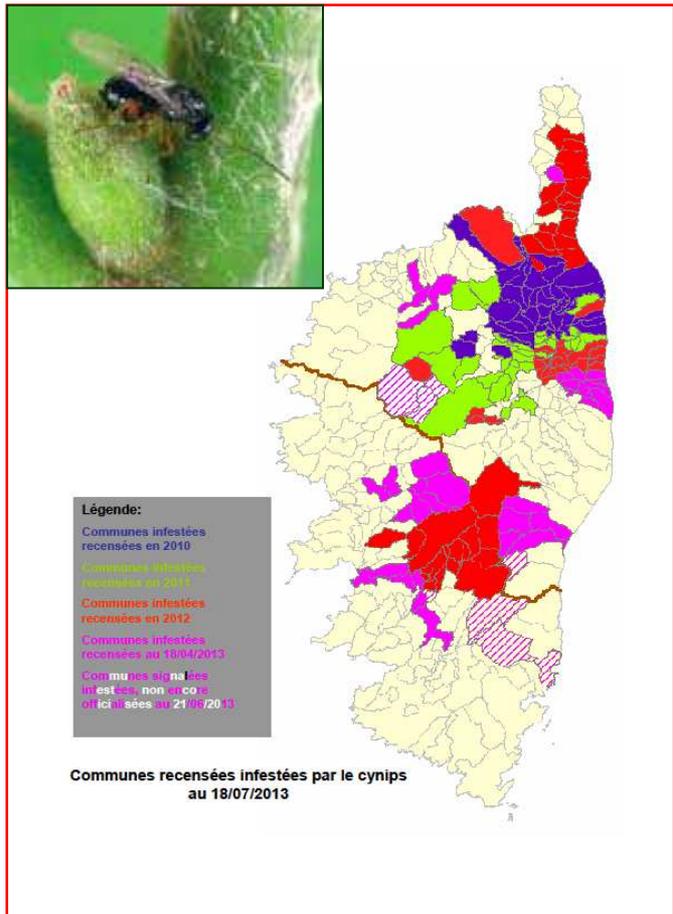
Décelé en Corse pour la première fois en 2010 le Cynips (*Dryocosmus kuriphilus*) est un insecte considéré comme le ravageur le plus important inféodé au châtaigner.

L'invasion se traduit par une diminution de croissance voire de mortalité de rameaux et du bois engendrant une perte de production de 60 à 80 % du rendement.

Notre commune a été infestée en 2012.

Une politique de réaction face à ce fléau a été engagée avec notamment l'introduction d'un insecte (*Torymus sinensis*) qui détruit le premier.

Mais outre une forte volonté, cette stratégie nécessite du temps (5 à 8 ans) des moyens financiers importants notamment pour soutenir les producteurs de farine de châtaigne et procéder à des lâchers de *Torymus*.



Plus d'informations sur salvemuicastagni.org.

CAUE

Le **C**onseil d'**A**rchitecture, d'**U**rbanisme et de l'**E**nvironnement est un organisme qui accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets mais il est **également au service des particuliers** (conditions d'implantation d'une construction neuve, orientations d'aménagement intérieur, matériaux performants, aides financières...)

N'hésitez pas à le contacter !

CAUE de la Haute Corse
Immeuble l'Expo, avenue de la Libération 20 200 Bastia
(à proximité de la caserne des pompiers)

Tel : 04 95 31 80 90

caue-2b@wanadoo.fr

PERMANENCE SOCIALE

La commune d'Ogliastru, représentée par son maire Jean-Toussaint MORGANTI, a signé une convention avec le Département de Haute-Corse, portant sur une permanence sociale mensuelle pour Ogliastru et les communes environnantes, d'Olméta à Canari.

La mission de Jessica Torre, assistante sociale tenue au secret professionnel, consistera à aider, soutenir et orienter les personnes qui rencontrent des difficultés dans leurs démarches sociales, pour une prise en charge efficace dans les différents services.



2013



COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

M14 – BUDGET GENERAL

FONCTIONNEMENT DEPENSE : 70 275,13 €

Electricité, assurances, fournitures diverses, indemnités de fonction, cotisations obligatoires, service incendie, S.I. Electrification, S.I. Bocca di San Giovanni, école de Patrimonio, maintenance logiciels et des cloches, etc....

FONCTIONNEMENT RECETTE : 114 223,67 €

Droit de stationnement EDF et Orange, relais téléphone ATORNU, impôts locaux et taxes diverses (55 962,13 €), dotations de l'Etat (45 374 €), loyers des appartements et salle des fêtes, etc....

INVESTISSEMENT DEPENSE : 81 425,75 €

Acompte sur travaux presbytère, persiennes bâtiment communal

INVESTISSEMENT RECETTE : 38 666,90 €

Il y a un déficit en investissement de 55 845,16 € dû au fait que des factures ont été payées en 2012 mais les subventions ne sont rentrées qu'en début d'année 2013.

M 49 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Report en fonctionnement : **53 381,39 €**

Report en investissement : **18 785,76 €**

BUDGET PRIMITIF M14 2013 : 669 661,97 €

FONCTIONNEMENT : 294 549,31 €

Report en fonctionnement : 179 063,73 €, (excédent 2012 : 234 908,89 € - 55 845 € prélevés pour combler le déficit d'investissement)

INVESTISSEMENT DEPENSE : 375 112,66 €

RESTES A REALISER : 141 836,14 €

Enfouissement des lignes EDF 24 455,95 €

Rénovation du presbytère 50 338,86 €

Aménagement canal eau d'arrosage San Bernardino 6 307 €

Extension du cimetière 59 223,50 €

TRAVAUX NOUVEAUX : 59 900,00 €

Aménagement route du Poggio 55 000,00 €

Rénovation monument aux morts : 4 900,00 €

Non individualisé : 117 531,36 €

INVESTISSEMENT RECETTE 375 112,67 €

TRAVAUX NOUVEAUX

+ VIREMENT SECTION de FONCTIONNEMENT 130 000 €

Aménagement route du Poggio : 47 500,00 €

Monument au Morts : 3 960,00 €

RESTES A REALISER 137 847,50 €

Extension cimetière 47 377 € - canal eau d'arrosage 3 153 € - Presbytère 86 109 €

TRAVAUX REALISES

RENOVATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE



Salle de séjour avant et après les travaux



Cet appartement est maintenant occupé depuis le 15 juin. Toutes les factures sont payées et les subventions des divers intervenants ont été versées. Ce dossier est clos

EXTENSION DU CIMETIERE

Le défrichage, terrassement, murs de soutènement, murs d'enceinte, et la paillasse des escaliers, ont été réalisés. Les aménagements comme les contreforts, la dalle en béton et la construction du columbarium, feront l'objet d'une 2^{ème} tranche de travaux. Les subventions sont partiellement accordées.

HAMEAU DE CELLE

Aménagements au niveau des maisons Piazza, Rapale, Franceschi et Vecchioli. Enfouissement de la ligne téléphonique, suppression de l'amas de terre et des marches, dallage en lauzes.
32 000 € - financés à 90 % : REGION 80 % et réserve parlementaire Député 10 %
Les subventions ont été accordées.

2013 : fin des remboursements de l'emprunt pour la salle des fêtes : 4 150,02 €
2014 : dernière échéance pour la protection des captages : 6 312,73 €

VISITES

11 mai 2013 : Monsieur Sauveur Gandolfi-Scheit, Député de Haute-Corse, s'est arrêté à Olmeta lors de la tournée annuelle de sa circonscription. A cette occasion nous lui avons présenté le dossier de réfection de la voirie au Hameau de Celle, pour lequel il nous a alloué une subvention de 3000 € sur sa réserve parlementaire.

23 octobre 2013 : Visite cantonale de Monsieur Ange-Pierre Vivoni, Conseiller Général du canton de Sagro di Santa Giulia. Les travaux d'aménagement de l'extension du cimetière pourront bénéficier de l'aide départementale.

Nous les en remercions.

PROJETS



SIMULATION : E 1216
SALLE D'EXPOSITION "GROTTA SCRITTA" + T2 + T4



E 438 : T2

RECONSTRUCTION DES RUINES – HAMEAU DE PIAZZE

Les demandes de permis de construire ont été déposées fin décembre 2013.

Le plan de financement est à l'étude.

N'ayant pas de crédits en cours, nous pourrions emprunter aisément, sans obérer les finances communales, puisque le montant de l'échéance annuelle sera couvert par les loyers perçus.

PONT DE CELLE : 54 000 € :

Financement demandé : 80 % - Région - 20% commune.

L'arrêté de subvention ne nous est pas encore parvenu.

TRI SELECTIF : les points d'apport volontaire vont être aménagés sur la D 80

Le tri des déchets a une dimension environnementale, il permet de diminuer le volume des déchets destinés à l'enfouissement et cela permet de préserver nos ressources naturelles en réduisant les pollutions et les nuisances.

Le tri des déchets a également une dimension économique, il permet de réaliser des économies en détournant un tonnage de l'enfouissement qui a un coût très élevé. (141 € la tonne en 2009, 153 € la tonne en 2010 et 157€ la tonne en 2011)

Le tri des déchets a aussi une dimension sociale, il permet d'améliorer le cadre de vie et de créer des emplois.

Pour être recyclés, ces matériaux doivent être séparés des autres déchets ménagers. C'est pourquoi la solution passe par chacun d'entre nous : il faut séparer ce qui est recyclable de ce qui ne l'est pas.

En 2011 la Communauté de Communes a réduit son volume de déchets résiduels en collectant 292 tonnes de verre et journaux, revues, magazines. Elle a économisé 45 844 € sur son coût de tonnage destiné à l'enfouissement.



DISTINCTIONS

Major de promotion de la formation militaire initiale du réserviste 2013, **Thomas MARTIN** a reçu l'insigne de la base aérienne 115 par le colonel Virem

COMPETITIONS au Ranch d'Amore à Oletta

En juin, des compétitions se sont déroulées au Ranch d'Amore à Oletta.

Manon MARTINI a remporté l'épreuve de maniabilité, a fini en 2^{ème} position aux épreuves de Barrel Racing et de Pole Bending.....

Et de ce fait le trophée couronnant le challenge 2013. Bravo Manon !

